

Séance du : 15 juillet 2019

n° 26/2019

**L'an deux mille dix-neuf, le quinze juillet à 18 heures 30.**

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 8 juillet 2019, le comité syndical a été à nouveau convoqué pour le 15 juillet 2019 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 10 juillet 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Montferrand, siège administratif du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

**Etaient présents :**

**Délégués titulaires :**

Mmes Colette CABROL, Nathalie NACCACHE, Michèle TOUZELET.  
Mrs Georges MERIC, Guy BONDOUY, Michel FERRET, Michel GALANT, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Michel HUGONNET, Robert LIGNERES, Alain MERCIER, Jean-François PAGES, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Daniel VIENNE.

**Avaient donné pouvoir :**

JC.de BORTOLI à N.CALMET, I.COUTUREAU à A.BOUSQUET, C.PUIG à JP.FLUMIAN, P.POUNT BISET à J.C LANDET, E.THIBAULT à J.LATCHE.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 22

**Délégués suppléants :**

Mmes Alexia BOUSQUET, Nelly CALMET, Francette ROS NONO.  
Mrs Roger DUFOUR, Jean-Pierre FLUMIAN, Jean-Claude LANDET, Jean LATCHE, Robert MASSICOT.

**Excusés :**

Mmes Sophie ADROIT, Sophie MANIAGO.  
Mrs Serge CAZENAVES, Jacques DOUMERC, Gilbert HEBRARD, Pierre IZARD, Patrick MAUGARD.

**Objet : Demande de subvention d'ingénierie 2019 auprès de la région Occitanie**

Vu la délibération n°23/2014 du 15 septembre 2014 portant modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays Lauragais,  
 Vu l'arrêté inter préfectoral du 24 décembre 2014 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais,  
 Vu la signature du Contrat Régional Unique avec la Région Midi-Pyrénées, le 17 décembre 2015,  
 Vu la fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon en 2016 emportant la création de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée,  
 Vu la signature du Contrat Territorial Occitanie 2018-2021 en date du 8 juillet 2019,

Monsieur le Vice-Président rappelle qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Pays Lauragais s'est structuré en PETR, articulé autour de 3 principales missions : la révision du SCOT, le lancement de la nouvelle programmation Leader et l'élaboration du projet de territoire.

Depuis, les EPCI ont souhaité renforcer leur engagement dans la transition énergétique et ont transféré au PETR la compétence d'élaboration du PCAET et la mise en œuvre des actions qu'elles lui auront confié dans le cadre du plan d'actions.

Monsieur le Vice-Président indique que la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, dans le cadre de son nouveau dispositif de contractualisation, prévoit de poursuivre son soutien à l'ingénierie des territoires organisés et notamment auprès des Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux.

Par délibération 18/2019 du 16 avril 2019, le comité syndical a approuvé la demande de subvention auprès de la Région Occitanie pour un montant estimatif de 90 000€.

Suite à des échanges techniques entre les services, une nouvelle demande de subvention ajustée au plus près de la masse salariale, est nécessaire pour l'instruction du dossier.

Le nouveau montant sollicité est de 81 168 €.

Il convient donc aujourd'hui de solliciter à nouveaux ces crédits auprès de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :**

1°) – **Autorise** le Président, ou son représentant, à solliciter les subventions d'ingénierie de développement territorial auprès de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée,

2°) – **Autorise** le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette présente délibération.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.**

Fait à Montferrand, le 15 juillet 2019.

Le Président



Georges MERIC

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais**

*Siège* : Mairie d'Avignonet Lauragais

*Siège Administratif* : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

*Courriel* : pays.lauragais@orange.fr